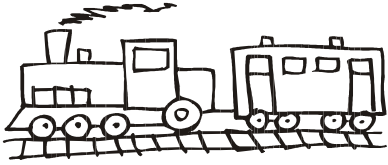


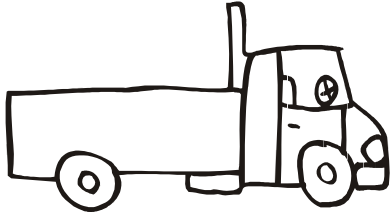
# Mouvement 2017 2ème Phase



## Qui participe ?

Les collègues non-titulaires d'un poste et n'ayant rien obtenu au premier mouvement sont donc obligés de participer à la 2<sup>e</sup> phase sans renouveler de vœux.

Les collègues titulaires d'un poste, n'ayant rien obtenu, restent bien sûr sur leur poste.



## Comment ?

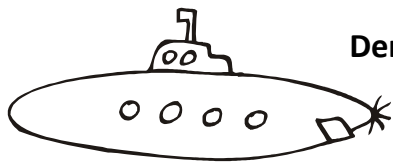
Lors de la phase informatique l'ensemble des vœux est à nouveau examiné dans l'ordre de préférence.

Si la candidate ou le candidat n'est toujours pas nommé, il passera à la phase manuelle. **Les nominations seront faites en fonction du barème et du classement des 15 circonscriptions. La saisie se fera en ligne via le portail ARENA. Envoyez nous un double de votre classement des circonscriptions par mail ( [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr) ).**

Si vous souhaitez être défendu par nos représentants lors de la phase manuelle une fiche de vœux est à votre disposition sur notre site :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3889>

La nomination se fera à titre provisoire pour un an.



## Demande de maintien

Si vous voulez être maintenu sur le poste que vous occupez en 2016/2017, envoyez la demande de maintien

[http://68.snuipp.fr/IMG/doc/ANNEXE\\_E\\_2017\\_maintien.doc](http://68.snuipp.fr/IMG/doc/ANNEXE_E_2017_maintien.doc)

sous couvert de l'EN pour le lundi 15 mai 2017 au plus tard.

Si l'EN émet un avis défavorable quant à ce maintien, la demande est annulée. Les demandes seront étudiées lors de la CAPD du 2 juin 2017.

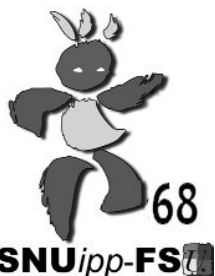
**NE PAS OUBLIER DE** nous envoyer un double de la demande au SNUipp 19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE ou [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

### Permanences phase manuelle

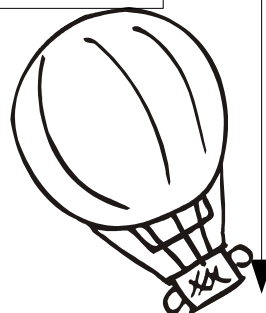
les **lundi 27 et mardi 28 juin 2017** ( de 16h à 18h )

- soit à COLMAR à l'ESPE 12 rue Messimy

- soit à MULHOUSE dans nos locaux 19 boulevard Wallach



Je me syndique en ligne



## Nominations

Mardi 30 et mercredi 31 mai 2017 : groupe de travail - Priorités, maintiens de postes, temps partiels

**Vendredi 2 juin 2017**

**CAPD** - Priorités, maintiens de postes, temps partiels

Jeudi 29 et vendredi 30 juin 2017 :

groupe de travail - 2e phase informatisée et phase manuelle, affectation des professeurs des écoles stagiaires.

**Lundi 3 juillet 2017**

**CAPD** - 2e phase informatisée et phase manuelle, affectation des professeurs des écoles stagiaires.

L'ensemble des vœux est à nouveau examiné dans l'ordre de préférence. (2e phase informatique). Si le collègue n'a toujours rien obtenu, il passe en phase manuelle dans l'ordre du barème avec son classement des circonscriptions. La saisie du classement des circonscriptions se fera en ligne via le portail ARENA.

**Mercredi 30 août 2017 : CAPD** ajustements mouvement.



Consultez régulièrement  
notre site...

<https://68.snuipp.fr>

Ou nous contacter par mail

[snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

ou par téléphone

03 89 54 92 58 ...